

PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE

CABINET DU PREFET

Affaire suivie par Nadine PUJOL

Tel : 0553 77 60 18

nadine.pujol@lot-et-garonne.pref.gouv.fr

Agen, le 21 février 2006

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier du 8 février dernier vous m'avez signalé qu'un membre du personnel communal de la commune de FUMEL, [REDACTED] exercerait des missions de police, porterait un uniforme et conduirait un véhicule sérigraphié, alors qu'il n'a pas la qualité d'agent de police municipale.

J'ai pris l'attache du maire de FUMEL pour lui demander des précisions sur la mission exercée par [REDACTED] et lui rappeler les conditions d'exercice des missions de police sur la voie publique par les agents communaux, du port de la tenue et de l'armement de ces agents.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites de ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments distingués.



Rémi THUAU

Monsieur Philippe STEENS
Secrétaire général du SIPM-FPIP